

Intégrer la conservation physique et la numérisation: Un processus en cours à la BnF

Translation of the Original Paper: "Integrating physical preservation and digitization: a currently effective process in the French National Library"

Translated by Philippe Vallas

Philippe Vallas

Directeur-adjoint du département de la conservation

Bibliothèque nationale de France

philippe.vallas@bnf.fr



Copyright © 2013 by **Philippe Vallas**. This work is made available under the terms of the Creative Commons Attribution 3.0 Unported License:

<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>

Abstract:

En quelques années, du fait notamment de ses programmes prioritaires de numérisation en nombre des collections imprimées et audiovisuelles, la Bibliothèque nationale de France a constitué des collections numériques très importantes, et en augmentation rapide: Sa bibliothèque numérique Gallica comporte déjà plus de 2 millions de documents. Aussi le coût de la préservation numérique augmente-t-il rapidement : l'entrepôt SPAR contient déjà 2400 To, sa croissance est exponentielle, les types de documents numériques de plus en plus diversifiés. Dans le même temps, les budgets de la conservation physique subissent de fortes réductions en raison de la crise économique, de même que ses effectifs, d'ailleurs largement mobilisés pour la numérisation.

Aussi le département de la conservation (DSC), qui coordonne les activités de numérisation et de conservation physique, s'efforce-t-il de limiter le coût global et la baisse d'activité en conservation en utilisant chacun des 2 types de conservation au profit de l'autre. Compte tenu de la disproportion actuelle des moyens, il s'agit surtout d'orienter et organiser les actions de numérisation de manière à compenser au mieux la diminution des activités de traitement physique des documents :

- Alors que les exigences de la numérisation en nombre s'opposent une bonne conservation des documents reproduits, on évolue progressivement, y compris pour les prestations externes, d'une numérisation de valorisation vers une véritable « numérisation de conservation », ciblant aussi les documents abîmés, fragiles et très communiqués, plus respectueuse des documents originaux: exigences accrues dans les marchés (matériels de prise de vue adaptés, ouverture partielle exigée pour la majorité des documents, hautes exigences de qualité pour les fichiers, contrôle de l'état des documents avant et après numérisation, barème de pénalités prévues en cas de dégradations, formation commune des personnels BnF et des prestataires, utilisation de restaurateurs qualifiés pour la formation et la surveillance de l'état des documents, système d'audit pour un contrôle efficace et

bon marché de la qualité de la numérisation; les documents numérisés bénéficient d'un haut niveau de surveillance dans SPAR.

- Vers une conservation physique prenant en compte la numérisation : Mise en place de chaînes intégrées de traitements physique et numérique, réalisés les uns en fonction des autres : filières combinées où la numérisation est complétée immédiatement par un conditionnement améliorant les conditions de conservation de l'original ; préparation physique préalable facilitant voire permettant la numérisation de documents fragiles, et limitant les tris préalables (exemple des deux ateliers spécifiques créés, pour la presse et pour les livres imprimés) ; tendance à substituer la numérisation à la restauration; à moins restaurer les documents dégradés par la numérisation. Pour la première fois, la responsable du plan d'urgence de la BnF va coordonner les politiques de gestion du risque à la fois pour les collections physiques et numériques. Enfin, la communication des originaux deviendra impossible, sauf exception, dès lors que leurs substituts numériques seront en ligne.

L'intervention détaillera ces mesures (déjà en vigueur, ou en projet) sans en dissimuler les inconvénients et les limites.

1 - La numérisation, une priorité protégée

En quelques années, du fait notamment de ses programmes prioritaires de numérisation en nombre des collections imprimées et audiovisuelles, lancés à partir de 2007 et poursuivis depuis sans interruption, la Bibliothèque nationale de France/BnF a constitué des collections numériques très importantes, et en augmentation rapide: Sa bibliothèque numérique Gallica comporte déjà plus de 2 millions de documents et s'accroît actuellement de plus de 300 000 documents chaque année, dont une part croissante est constituée de documents dont le poids informatique est important: presse, audiovisuel, documents spécialisés iconographiques (cartes, estampes...). L'objectif explicite de l'établissement est désormais de mettre en ligne une grande partie, sinon la totalité de ses vastes collections (autour de 30 millions de documents), sous une forme la plus éditorialisée possible, et selon des normes techniques de plus en plus exigeantes (résolution minimale de 400 dpi, reproduction en couleurs presque systématique) dans une optique de valorisation plus que de conservation. Le premier « objectif stratégique » du contrat de performance pluriannuel qui engage la BnF vis-à-vis de son ministère de tutelle est d' « être une bibliothèque numérique de référence », à vocation nationale.

Aussi le coût de la préservation numérique augmente-t-il rapidement : l'entrepôt SPAR contient déjà 2400 To de fichiers, sa croissance est exponentielle, les types de documents numériques sont de plus en plus diversifiés, ce qui conduit à multiplier le nombre des filières de traitement.

Les contraintes financières épargnent presque complètement les programmes de numérisation, parce qu'ils ne sont pas financés pour la plupart sur le budget de l'établissement mais par une taxe spécifique sur les appareils de reprographie et les mémoires informatiques, gérée par le centre national du livre, émanation du Ministère de la Culture, dont les revenus sont importants et stables. De même, au sein du département de la conservation/DSC, l'effectif du service numérisation, chargé de la coordination scientifique et technique de la numérisation pour l'établissement, est le seul à augmenter encore pour répondre aux besoins.

2- Un contexte difficile pour la conservation physique

Tout à l'inverse, la conservation physique subit actuellement de plein fouet la dureté du contexte économique: La baisse des dépenses publiques engagée depuis quelques années en France, en raison de la crise économique et de la dette, soumet la BnF à de fortes contraintes budgétaires, qui se sont beaucoup accrues cette année et dont tout indique qu'elles seront durables. Dans ces conditions, les budgets importants et dont l'emploi n'est pas immédiatement visible pour le public, comme ceux de la reliure, de la restauration, du conditionnement (boîtes et pochettes) sont particulièrement touchés par

les coupes, et l'activité se réduit fortement. Par exemple, le nombre de documents récents reliés a diminué de moitié entre 2008 et 2012 (de 46 000 à 23 000 volumes environ).

Ces contraintes se traduisent aussi par une réduction des effectifs dédiés à la conservation, particulièrement nette au sein des ateliers traditionnels (restauration, microfilmage) où la moyenne d'âge est souvent élevée et où les départs en retraite ne sont plus remplacés. Cette réduction est d'autant plus sensible que les équipes de conservation sont de plus en plus mobilisées pour la numérisation, notamment dans les départements de collection (le choix et le tri des documents à numériser se font largement en fonction de critères physiques).

Cette situation est encore aggravée par les coupes drastiques qui sont opérées sur d'autres budgets vitaux pour la conservation physique comme numérique: l'entretien du bâtiment (climatisation, nettoyage, gardiennage...) qui garantit un environnement favorable, l'informatique qui permet de piloter le fonctionnement de la conservation.

Dans ces conditions, le département de la conservation (DSC), qui coordonne les activités de numérisation et de conservation physique, s'est fixé comme un objectif prioritaire - en étroite coordination avec les départements relevant de la direction des collections (DCO), qui conservent les collections, choisissent les documents à traiter ainsi que le type de traitement - , de limiter le coût global et la baisse d'activité en conservation en cherchant à utiliser chacun des 2 types d'activité au profit de l'autre. Compte tenu de la disproportion actuelle des moyens, il s'agit surtout d'orienter et organiser les actions de numérisation de manière à compenser au mieux la diminution des activités de traitement physique des documents ; mais, en sens inverse, les besoins de la numérisation nous amènent de plus en plus souvent à employer certains traitements de conservation physique pour faciliter, voire permettre la numérisation de documents fragiles ou abîmés.

3 - Vers une véritable numérisation « de conservation »

La numérisation des collections dans les bibliothèques ne peut en aucun cas se résumer à des questions techniques de matériels et de formats de prise de vue ou de reconnaissance optique de caractères, pas plus qu'aux aspects documentaires : Jamais l'on ne doit oublier qu'elle est le plus souvent réalisée à partir de documents originaux aux supports et formes diverses, qui ont généralement une valeur patrimoniale autant que documentaire, souvent imposée par la loi (dépôt légal).

C'est le cas à la Bibliothèque nationale de France : L'établissement considère que les documents choisis pour ses nombreux programmes de numérisation gardent tout leur intérêt patrimonial après qu'ils aient été mis en ligne ; sauf rares exceptions (documents achetés spécialement), ils doivent être conservés dans la longue durée.

Il a donc été acté, depuis le début, que la reproduction numérique des collections ne devait en aucun cas compromettre leur conservation pérenne: la prise de vue doit toujours pouvoir être réalisée sans dégradation importante des documents, et ceux pour lesquels cela est impossible sont systématiquement exclus des programmes.

Ces précautions sont d'autant plus nécessaires que la numérisation reste (et restera sans doute) une épreuve délicate pour les documents patrimoniaux, notamment lorsqu'ils sont anciens, fragiles, en volumes ou de grandes dimensions : malgré les progrès techniques, tous les modèles de scanners disponibles sur le marché restent potentiellement dangereux dès lors qu'ils sont mal utilisés, que ce soit par manque de maîtrise, cadence excessive ou inadaptation au document traité : aucun modèle n'est adapté à tous les types de documents, et la réussite d'un programme repose surtout sur un dialogue préalable avec les bibliothécaires pour adapter les pratiques de manipulation et de prise de vue et les matériels (scanners, berceaux) aux caractéristiques et à l'état physiques de la collection à reproduire.

Au cours des marchés de numérisation de masse successifs des collections patrimoniales imprimées, menés sans interruption depuis 2007, le département de la conservation qui les a coordonnés a pu constater qu'en l'absence d'une préparation préalable soignée et adaptée – c'est-à-dire concertée avec

l'ensemble des participants -, les exigences de la numérisation en nombre (cadences élevées de sélection, de manipulation, de numérisation) étaient difficiles à concilier avec une bonne conservation des documents. Quelques mésaventures survenues pendant les premiers marchés de numérisation passés nous ont montré l'importance cruciale d'adapter précisément la numérisation aux collections : un nombre de documents revenant dégradés assez important, même quand la proportion restait faible par rapport au nombre total d'ouvrages reproduits, indignait les responsables des collections concernées (direction des collections/DCO), provoquait des tensions internes au sein des équipes collaborant au programme, et suscitait une défiance vis-à-vis du prestataire voire de la numérisation en elle-même : les personnels responsables des collections ne sélectionnaient plus que des documents en parfait état, ce qui réduisait l'intérêt documentaire des programmes, et incriminaient systématiquement le prestataire à la moindre dégradation constatée au retour.

Afin d'épargner les originaux, d'économiser du temps et de l'argent, l'établissement utilise naturellement les très nombreuses **microformes** (microfilms et microfiches) réalisées sur ses collections au cours des dernières décennies : un marché spécifique de numérisation de microformes a été lancé, et beaucoup d'autres programmes centrés sur les originaux comportent aussi un volet de numérisation de microformes. Cependant la qualité du résultat n'est pas toujours au rendez-vous, notamment avec les microformes les plus anciennes, et bien sûr dans le cas de documents iconographiques en couleurs, d'autant que les exigences techniques augmentent rapidement au fil des années. Dans un nombre croissant de cas, on recourt de nouveau à l'original si son état le permet.

Aussi le département de la conservation, en concertation avec les départements de collections, s'efforce-t-il de façon de plus en plus systématique d'orienter et d'organiser les activités de numérisation de manière à minimiser au maximum les dommages infligés aux collections, et au contraire de les faire contribuer autant que possible à leur bonne conservation.

Mettant à profit l'expérience importante acquise en près d'une décennie, la BnF a commencé ces dernières années à développer un **ensemble de règles et de mesures** allant dans ce sens, à l'intention de ses équipes comme des prestataires extérieurs qui réalisent la plus grande part de ses programmes de numérisation.

- Il s'agit d'abord de donner dans ces programmes une part importante et croissante aux documents abîmés, fragiles et/ou très communiqués, comme cela était le cas dans les décennies précédentes lorsque la reproduction s'effectuait sur microfilm ou microfiche ; mais cette évolution ne peut être que très progressive, car elle implique de rassurer les départements de collections quant au respect porté à l'intégrité de leurs documents dans les programmes de numérisation externalisés.

- Jusqu'à présent, en effet, les documents les plus fragiles (en papier acide notamment) et les plus précieux sont majoritairement orientés vers les **ateliers internes de numérisation** (si possible sur le site où ils sont conservés) pour limiter au maximum les déplacements, disposer de personnels « maison » davantage sensibilisés aux impératifs de la conservation et bénéficier de la proximité d'un atelier de restauration. De fait, les départements de collections font confiance à ces ateliers qu'ils connaissent et côtoient, et ils y font reproduire en grand nombre des documents dégradés, et choisis en raison même de leur mauvais état.

Pour certains marchés consacrés à des documents particulièrement précieux (manuscrits et imprimés de réserve), les prestataires ont dû installer leur atelier à l'intérieur même de la bibliothèque, sous la surveillance directe des responsables de la BnF.

- Cependant, les ateliers internes et les marchés spécifiques ne représentent qu'une part mineure de l'activité de numérisation de la BnF ; l'objectif à atteindre est désormais d'intégrer le traitement de ces documents fragiles ou abîmés dans les marchés de numérisation « en nombre », dont ils étaient jusqu'il y a peu systématiquement écartés.

Les documents qui régissent les marchés les plus récents obligent les prestataires à un respect maximal de l'intégrité des documents qui leur sont confiés : des **pénalités** sont prévues en cas de dégradations, détaillées selon un barème précis par type de dommage. L'envoi des documents est précédé d'une évaluation fine de l'état de chacun d'entre eux, réalisée conjointement par le prestataire, le département de collections et celui de la conservation et qui donne lieu à la rédaction d'une fiche d'état informatisée, laquelle est comparée au document correspondant lorsqu'au retour de numérisation des dégradations sont constatées. Dans ce cas un constat est établi, qui aboutit à une facture détaillée adressée au prestataire. Sur le premier marché de numérisation « en nombre » des imprimés achevé en 2010, l'argent des pénalités a permis le recrutement temporaire d'un restaurateur qui a réparé plusieurs centaines de documents endommagés par la numérisation ; il en est de même pour le marché actuel.

- On s'est toutefois rendu compte que la prévention, via la sensibilisation et la formation, était un complément indispensable à la sanction : Lors de la mise en place du marché actuel de numérisation « en nombre » (2011), afin de limiter les dégradations et les contestations, et favoriser ainsi un déroulement sans heurts des opérations de numérisation, des experts en reliure et restauration du département de la conservation ont conçu une **formation spécifique** portant sur l'évaluation de la numérisabilité des documents en fonction de leurs caractéristiques physiques (degré d'ouvrabilité, notamment) et leur mode de fabrication, de leur état et du matériel de numérisation disponible, et sur la façon de les manipuler, notamment lors de la prise de vue. Cette formation a été dispensée simultanément aux opérateurs du prestataire, aux personnels chargés de sélectionner les documents dans les départements de collections, et aux personnels du département de la conservation participant aux états conjoints avant numérisation.

Courte et pratique, cette formation a permis de donner **une culture commune du respect du document** à tous les personnels amenés à manipuler les collections à l'une ou l'autre étape de la chaîne de traitement, et a contribué à faciliter et améliorer les relations, non seulement entre la BnF et son prestataire, mais entre les équipes du DSC et celles de la DCO, rassurées quant aux risques encourus par « leurs » collections. Cette formation doit toutefois être renouvelée fréquemment, du fait du *turnover* régulier des équipes, et des rappels à l'ordre restent souvent nécessaires, car les opérateurs du prestataire ont souvent tendance à oublier les règles de bonne manipulation dans leur souci de tenir les cadences soutenues exigées par le marché.

Tant les évaluations d'état ou constats de dégradation sur les documents avant et après numérisation que les actions de formation sont effectués par des restaurateurs qualifiés de la BnF, ce qui contribue largement à rassurer les responsables de collections, et à rapprocher la numérisation de la conservation physique.

- La prise en compte de plus en plus nette de la fragilité des documents, et notamment du degré d'ouvrabilité très inégal selon les volumes, a conduit la BnF à des exigences de plus en plus grandes quant aux conditions et aux matériels de prise de vue : **l'ouverture partielle** (à 110/120° voire 80°) est de plus en plus souvent exigée au point de devenir plus fréquente que l'ouverture à plat, et les prestataires s'équipent de « berceaux » spécifiques. Il faut cependant veiller à ne pas tomber dans l'excès, car en l'état actuel de la technique la numérisation en ouverture partielle, plus lente et plus coûteuse que la reproduction à plat, est difficilement compatible avec une production de masse si elle est systématiquement pratiquée.

- Autant que les exigences techniques, l'assurance qu'elles sont effectivement respectées est un élément important de la réalisation d'une véritable numérisation « de conservation », qui doit être autant que possible définitive, c'est-à-dire pérenne et satisfaisant durablement les critères de qualité demandés pour la consultation ; aussi la BnF a-t-elle organisé un système préventif et élaboré de contrôle de la qualité des fichiers produits, sous forme d'audits réguliers des chaînes des prestataires par des personnels spécialement formés du département de la conservation (service numérisation), qui travaillent à partir d'un référentiel très précis des points à contrôler. Ce dispositif est bien sûr complété

par un contrôle informatique puis visuel des documents numériques lors de leur livraison, réparti entre une équipe spécialisée du DSC et les responsables de collections (pour les documents spécialisés).

- Enfin, pour se prémunir au maximum contre les risques de disparition des fichiers des documents numérisés, une filière spécifique, bénéficiant du degré maximal de surveillance, a été créée au sein de SPAR, l'entrepôt numérique de la BnF. Il est question, dans un futur proche, de proportionner ce niveau de surveillance au degré de fragilité et de durabilité du document original grâce à des filières distinctes.

4 – Vers une conservation physique associée à la numérisation

Cette nouvelle stratégie consistant à utiliser au mieux les programmes de numérisation au profit de la conservation des collections a pour contrepartie logique que les moyens et techniques de la conservation physique sont de plus en plus fréquemment mis au service de la numérisation pour la rendre plus aisée, moins dommageable, et pour limiter le pourcentage de documents ne pouvant être numérisés du fait de leur état dégradé. Souvent aussi ils lui sont associés, pour accentuer ses effets protecteurs.

C'est ainsi que nous avons peu à peu mis en place **des chaînes intégrées de traitements physiques et numériques**, interdépendants et réalisés les uns en fonction des autres :

- Les documents numérisés en interne comme en externe sont de plus en plus souvent, sinon systématiquement, conditionnés en boîtes et en pochettes directement après leur reproduction, sans repasser d'abord par les magasins ; outre leur effet protecteur, ces conditionnements servent alors à signaler physiquement l'existence d'un substitut numérique par apposition d'un tampon ou d'une étiquette spécifique qui relaient en magasin les informations portées dans le catalogue.

- De plus en plus souvent aussi, les documents restaurés avant d'être exposés sont numérisés à cette occasion, notamment si la nécessité d'un démontage rend l'opération plus facile ; cette pratique est systématique pour les pièces prêtées à l'extérieur, la numérisation étant alors aussi une mesure de sécurité.

- Inversement, la baisse des budgets et des effectifs de restauration amène peu à peu à considérer **la numérisation comme une technique de substitution**, permettant d'économiser un traitement physique long et coûteux ; à l'exception des documents très précieux, ou dégradés suite à la faute manifeste d'un prestataire, les documents une fois numérisés ne font plus l'objet d'une restauration longue, mais seulement de traitements minimaux de maintenance ou consolidation. Il arrive même désormais qu'on se limite à un simple conditionnement, même pour des pièces ayant fait l'objet d'une pénalité imputée au prestataire de numérisation.

Le corollaire logique de cette évolution est que les documents numérisés, même en bon état, deviendront sans doute prochainement incommunicables au public dès que leur substitut numérique sera consultable en ligne. Des exceptions resteront bien sûr possibles, mais cette mesure, si elle est finalement décidée, fera évidemment disparaître une des causes principales de la dégradation des documents, leur manipulation par les personnels et les lecteurs.

Mais l'un des acquis majeurs des deux ou trois dernières années est l'utilisation des traitements physiques de réparation/consolidation pour fluidifier le travail sur les chaînes de numérisation internes et externes :

- Afin de limiter encore davantage les dégradations dans l'actuel programme de numérisation « en nombre » des imprimés, et de permettre aux départements de collections de limiter au maximum la proportion de documents écartés de la numérisation à cause de leur fragilité ou de leur mauvais état, un petit **atelier spécifique** a été créé, regroupant, deux jours par semaine, un restaurateur confirmé et un non restaurateur titulaire d'un diplôme de reliure. Ils n'effectuent pas de restaurations mais plutôt des consolidations rapides de certains types de documents, pour les **préparer** à la prise de vue :

renforcement du dos des brochages anciens pour éviter qu'ils ne cassent à l'ouverture, remplacement des agrafes par quelques points de couture sur les brochures, réparation de déchirures importantes, de fonds de cahiers ou de coiffes fragilisées, etc. Au cours de l'année 2012, plus de 2 000 documents ont été consolidés dans cet atelier, soit 5% du total des documents de la BnF numérisés pendant cette période dans le cadre de ce marché, et un ajout important au nombre global de documents traités dans la filière de maintenance par l'ensemble des ateliers de la BnF.

- Pour la numérisation de la **presse ancienne**, la préparation préalable des collections n'est plus seulement une aide mais bien une nécessité absolue qui conditionne le rythme, voire la possibilité même de la numérisation : la quasi-totalité des immenses corpus de journaux à numériser nécessite au moins une mise à plat des feuillets et, très souvent, des actions plus lourdes de dé-reliage ou de réparation de ces collections généralement en très mauvais état du fait de l'acidification rapide du papier et de conditions de conservation souvent médiocres. Il ne s'agit pas de restaurer bien sûr, mais seulement d'intervenir à minima pour permettre une numérisation facile et de qualité, respectant cependant l'intégrité du document. L'opération de base consiste à remettre à plat les feuillets par pression à chaud au fer à repasser ou à la spatule chauffante. Si le feuillet est trop fragile pour être manipulé, des réparations sont réalisées par thermocollage simple face au Filmoplast®, papier de chanvre 10 g enduit d'une colle acrylique thermofusible, qui possède de bonnes qualités de conservation sur la durée à défaut d'être facilement décollable. Ces réparations sont limitées autant que possible aux zones sensibles (plis d'origine, marges, zones de préhension), à partir de rouleaux de 2-3 cm de large, mais un doublage complet sur une face, réalisé à la presse chauffante, est parfois nécessaire. On estime qu'en moyenne 20% des feuillets nécessitent une réparation légère, et 5% un doublage complet. Lorsqu'un journal a été relié, il est souvent nécessaire de démonter la couverture, voire de remplacer l'apprêt (colle) du dos pour permettre une ouverture à plat et une numérisation complète et optimale. Toutes ces opérations prennent du temps (de quelques secondes à 4 minutes par feuillet, jusqu'à deux heures pour démonter correctement une reliure), et le coût du produit de renforcement est loin d'être négligeable ; on estime qu'au total elles augmentent de 20 à 30% le coût de la numérisation de la presse, bien qu'elles soient effectuées par un personnel non spécialisé. La BnF dispose d'un atelier de 4 personnes (équivalent à 3 temps pleins), qui a traité environ 112 000 feuillets en 2012. Cette capacité suffit pour les programmes actuels qui sont relativement modestes, mais la mise en place d'un programme de numérisation « en nombre » adapté à l'ampleur de nos besoins (plusieurs millions de pages par an) nécessiterait l'embauche de plusieurs dizaines de personnes, et des locaux supplémentaires.

Beaucoup des mesures qui viennent d'être décrites ont comme point commun d'être mises en œuvre par des restaurateurs ou personnels assimilés. Au fur et à mesure que se développent les programmes de numérisation, l'intérêt de disposer d'ateliers de restauration/réparation/préparation physique joints, ou à proximité des ateliers de numérisation, devient plus évident : tant par leur action de conseil et de formation que par leur intervention directe sur les documents, ils contribuent de façon décisive à préparer, faciliter, accélérer ces programmes, simplifier les sélections et limiter le taux de documents écartés, rassurer et apaiser les relations entre les divers protagonistes, réduire les dégradations produites par la numérisation et les manipulations connexes. Une restauratrice expérimentée a été embauchée à l'occasion de l'actuel marché de numérisation « en nombre », pour former les différents intervenants dans la chaîne de traitement, mettre sur pied et faire tourner l'atelier de préparation des documents, surveiller les états conjoints, rédiger les devis de dégradation, rappeler les consignes, conseiller les preneurs de vues comme ceux qui sélectionnent les documents ; disposer d'ateliers de restauration à proximité des numériseurs s'avère un avantage certain ; il est prévu que nos deux ateliers créés pour la numérisation (presse et imprimés) soient renforcés dans les prochaines années ; et la plupart des autres ateliers de restauration de la BnF travaillent maintenant, pour une part non négligeable, sur des documents partant ou revenant de numérisation. Loin de rendre obsolètes les traitements de réparation physique, la numérisation semble donc paradoxalement leur offrir un nouveau débouché prometteur.

5- limites et risques

Si certaines des mesures évoquées sont non seulement nécessaires, mais aussi souhaitables et motivantes dans l'absolu, il serait évidemment absurde de présenter globalement le processus en cours comme une évolution idéale et intrinsèquement bénéfique. Il faut reconnaître que par bien des côtés il ne s'agit que d'un pis-aller, une tactique, certes la plus intelligente et la plus efficace possible, pour limiter les dégâts que va causer progressivement aux collections traditionnelles la baisse des moyens de la conservation physique, quelle que puisse être la politique de numérisation. Cette évolution comporte aussi des risques :

- Jusqu'à présent les mesures décrites plus haut, déjà effectives ou en projet, ne modifient qu'à la marge l'orientation des programmes de numérisation, qui reste essentiellement liée à la valorisation. Les documents majoritairement reproduits actuellement par la BnF, monographies anciennes ou documents spécialisés, ne sont pas ceux qui auraient été choisis dans une optique de conservation, car ils ne constituent ni la part la plus fragile ni la part la plus consultée des fonds. Inversement, la presse, très fragile et très demandée, ne bénéficie que de programmes de numérisation très réduits, car elle n'intéresse pas actuellement nos sponsors extérieurs : à ce jour moins de 5% des collections de journaux qui le nécessitent ont été numérisés.

- La multiplication des programmes de numérisation et leur caractère prioritaire entraîne logiquement, dans une période de diminution importante des effectifs, qu'on y affecte au moins partiellement, dans tous les départements, des personnels jusque-là dédiés à des tâches de conservation physique. Cette tendance contribue à la baisse d'activité dans ce dernier secteur: il arrive que certains budgets ne puissent être totalement consommés par manque de personnels pour choisir et préparer les documents. Si la numérisation contribue à la conservation des collections, elle la concurrence donc aussi, et fortement, dans l'accès aux ressources humaines.

- Malgré leurs effets positifs, les programmes de numérisation même « de masse » ne pourront à moyen terme empêcher la dégradation des collections patrimoniales qu'entraînera une baisse trop forte et trop durable des crédits de conservation physique; bien plus, ils en seront rendus plus difficiles et plus coûteux à mener .

- La pérennité, ou du moins le développement complet de l'entrepôt numérique SPAR, qui seul peut garantir la conservation sur la longue durée des fichiers numériques, n'est pas totalement assuré, car il est en partie financé sur le budget courant de la BnF. Pour la première fois cette année, le budget prévu pour SPAR a subi une coupe sensible.

- Il existe aussi un risque managérial et psychologique : La priorité presque absolue donnée à la numérisation n'est pas sans mécontenter de nombreux personnels qui ne sont pas tous hostiles aux nouvelles technologies ni rétifs au changement. Certains conservateurs responsables de fonds peuvent s'inquiéter d'une possible disparition, à terme, de la culture du document physique et du respect à lui apporter, et donc des compétences nécessaires à sa maintenance et même à sa simple manipulation. Beaucoup de restaurateurs, surtout, restent très méfiants vis-à-vis de la numérisation : peu intéressés par les travaux de préparation et réparation qu'elle nécessite, jugés trop simples et donc peu valorisants, ils craignent qu'elle n'entraîne la rarefaction des travaux de restauration les plus élaborés, qu'ils apprécient particulièrement et qui légitiment leur existence en tant que corps de métier spécialisé. Dans une période difficile, la coexistence au sein de la BNF et même du même département (DSC) d'équipes complètement investies dans les nouvelles technologies et d'équipes plus réticentes, se considérant plus ou moins comme laissées pour compte dans l'évolution générale, est parfois difficile à gérer pour les encadrants.

Cette méfiance est entretenue par l'ambiguïté de certains discours officiels, qui semblent vouloir accréditer l'idée que le développement de la numérisation, et de la production de documents « numériques » compenserait, voire rendrait acceptable la baisse des moyens dévolus à la conservation physique.

- Si les coupes actuelles sont poursuivies, il est à craindre qu'une trop forte réduction des effectifs et des budgets de la conservation physique compromette rapidement l'intégration en cours entre les deux activités : Le contraste des situations, l'insuffisance des moyens feraient renaître les rivalités, beaucoup de personnels n'acceptant pas la conservation physique soit réduite à une fonction secondaire, un simple complément de la numérisation.

6 – Conclusion

En dépit de ces réserves, le bilan de cette adaptation reste indiscutablement positif, en ce qu'elle apporte une amélioration nette et indiscutable à une situation certes très difficile : activité au départ exogène et mal accueillie par les équipes, en raison de son caractère massif et ultra-prioritaire, la numérisation en nombre trouve progressivement sa place au sein de la BnF, en interaction de plus en plus étroite avec la conservation physique, grâce notamment à la coordination commune réalisée par le DSC. Des personnels de spécialités et de cultures professionnelles très différentes apprennent peu à peu à se connaître et à travailler ensemble, selon une organisation souvent plus transversale et moins hiérarchique qu'à l'accoutumée; une culture commune se constitue progressivement au fil des réunions et des formations. De façon assez inattendue mais finalement logique, la numérisation propose de nouvelles activités et responsabilités à des personnels appartenant aux métiers les plus traditionnels de la conservation, les restaurateurs, sans parler des nombreux magasiniers qui participent à l'évaluation de l'état physique et de la numérisabilité des documents. L'existence d'ateliers de restauration à proximité des laboratoires de numérisation apparaît désormais clairement comme un atout important pour la BnF, rendant finalement peu crédibles les craintes d'une externalisation complète de la numérisation. Pour la conservation des fichiers, l'organisation de l'entrepôt numérique SPAR semble prendre en compte progressivement les caractéristiques des documents originaux. Pour limiter les dommages liés aux consultations, l'utilisation du substitut numérique sera encouragée voire imposée.

En résumé et globalement, la numérisation joue et jouera un rôle de plus en plus important dans la conservation des collections, et les techniques de conservation physique sont de plus en plus employées pour faciliter la numérisation et compléter son effet protecteur. Un pas décisif reste à faire cependant, celui d'introduire largement les documents dégradés dans les programmes de numérisation « de masse », et d'y consacrer en partie ceux-ci (pour la presse et les périodiques notamment). Toutefois, l'intégration des deux activités serait évidemment menacée par une baisse persistante et excessive des moyens de la conservation physique, qui compromettrait d'ailleurs à terme la poursuite des programmes de numérisation des fonds patrimoniaux de la BnF.